

---

## **1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**

### **Identification de la substance ou de la préparation**

SURFACE FOAM

### **Utilisation de la substance/préparation**

Désinfectant rapide

### **Identification de la société/entreprise**

HELVEMED SA

Route des Jeunes 19

CH-1227 Genf

### **Service responsable**

Customer Service

Tel.: ++41 (0) 22-718 75 00

Fax: ++41 (0) 22-718 75 05

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

---

## **2. Identification des dangers**

### **Classification**

Indications de danger : Irritant

Phrases-R :

Risque de lésions oculaires graves.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

---

## **3. Composition/information sur les composants**

### **Caractérisation chimique** ( préparation )

Solution aqueuse alcoolique.

### **Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
200-746-9	71-23-8	propane-1-ol	< 20 %	F, Xi R11-41-67

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

---

## **4. Premiers secours**

### **Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

### **Après inhalation**

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

### **Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

### **Après contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Traitement chez un ophtalmologiste.

### **Après ingestion**

Faire boire beaucoup d'eau.

Appeler aussitôt un médecin.

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

---

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **Moyen d'extinction approprié**

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), eau pulvérisée

### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Jet d'eau

### **Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

Composés de chlore.

### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection

### **Information supplémentaire**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **Les précautions individuelles**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

### **Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### **Les méthodes de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

### **Information supplémentaire**

Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

---

## **7. Manipulation et stockage**

### **Manipulation**

#### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une ventilation adéquate.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter le contact avec des yeux.

#### **Préventions des incendies et explosion**

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer (volatil).

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

**SURFACE FOAM**

00838-0002

**Stockage**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

**Indications concernant le stockage en commun**

Incompatible avec:

Oxydants.

Métaux alcalins et alcalino-terreux

**Information supplémentaire**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**Classe de stockage (VCI)**

3 A

---

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**

**Valeurs limites d'exposition**

**Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle**

N° CAS	Substance	ml/m <sup>3</sup>	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	
	Alcool n-propylique	-	-		VLE (15 min)	

**Contrôles de l'exposition**

**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas inhaler les vapeurs.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter de toucher avec les yeux.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

**Protection des mains**

Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, Epaisseur de la couche minimum 0,4 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

**Protection des yeux**

Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques**

**Informations générales**

L'état physique

Liquide

Couleur

Incolore

Odeur

Odeur d'alcool

---

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C) : env. 7

**Modification d'état**

Point d'ébullition env. 89 °C

Point d'éclair 31,5 (\*) °C Coupelle fermée

**Inflammabilité**

Limite inférieure d'explosivité n. d.

Température d'inflammation n. d.

Densité (à 20 °C) : env. 0,975 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité : Miscible  
à (20 °C)

**Teneur en solvant**

< 20 %

\*) Le produit prend feu, mais ne continue pas à brûler.

---

**10. Stabilité et réactivité**

**Conditions à éviter**

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

**Matières à éviter**

Oxydants

Les métaux alcalins et alcalino-terreux

**Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NO<sub>x</sub>).

dérivés chlorés.

**Information supplémentaire**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

**11. Informations toxicologiques**

**Données empiriques sur l'action sur l'homme**

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Risque de graves lésions oculaires.

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinales. La déglutition rend possible la ré-absorption.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

---

**12. Informations écologiques**

**Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

## Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

HELVEMED SA

Date de révision : 30.01.2008

Revision-No. : 1,00

### **SURFACE FOAM**

00838-0002

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Pollue faiblement l'eau.

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

---

### **13. Considérations relatives à l'élimination**

#### **Élimination**

Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conforme à la réglementation locale.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination

#### **Code d'élimination des déchets-Produit**

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques  
Classé comme déchet dangereux.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

#### **Dispositions locales:**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000

---

### **14. Informations relatives au transport**

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

ADR/RID classe	3
Code de classement :	F1
No. danger	30
No. ONU	1274
Étiquetage	3
ADR/RID Groupe d'emballage	III
Quantité limitée (LQ) :	LQ 7

#### **Nom d'expédition**

n-Propanol, SOLUTION

#### **Autres informations utiles (Transport terrestre)**

LQ 7: combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass).

#### **Transport fluvial**

#### **Transport maritime**

IMDG-Code	3
No. ONU	1274
Marine pollutant	No
EmS	F-E; S-D
Quantité limitée (LQ) :	5 L / 30 kg
IMDG-Groupe d'emballage	III
Étiquetage	3

**Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006**

HELVEMED SA

Date de révision : 30.01.2008

Revision-No. : 1,00

**SURFACE FOAM**

00838-0002

**Nom d'expédition**

PROPANOL SOLUTION

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Limited quantities (section 3.4): combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass)

**Transport aérien**

ICAO/IATA-DGR	3
ONU/ID No.	1274
Etiquetage	3
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne)	309
IATA-Quantité maximale (avion de ligne)	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo)	310
IATA-Quantité maximale (cargo)	220 L
ICAO-Groupe d'emballage	III
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne)	Y309 / 10 L

**Nom d'expédition**

PROPANOL SOLUTION

---

**15. Informations réglementaires**

**Etiquetage**

Indication de danger	Xi - Irritant
Conseils supplémentaires	Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes

**Phrases-R**

- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrases-S**

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 24 Éviter le contact avec la peau.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Information supplémentaire**

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):  
tensides non-ioniques: < 5 %, Ingrédients soumis à l'obligation de déclaration selon le Comité scientifique européen (SCCP) : -

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi	Observer les contraintes liées au travail des jeunes.; Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.
Classe de contamination de l'eau 1999/13/CE (COV)	1 - pollue faiblement l'eau < 20 %

---

**16. Autres données**

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 11 Facilement inflammable.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.

**Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006**

HELVEMED SA

Date de révision : 30.01.2008

Revision-No. : 1,00

**SURFACE FOAM**

00838-0002

---

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*